22e ANNÉE N° 2026 PARAIT LE SAMEDI 11 AOUT 1906

SISTERON JOURNAL

REPUBLICAIN INDEPENDANT

Littéraire, Commercial et d'Annonces Judiciaires

ABONNEMENTS
PAYABLES D'AVANCE
Quatre francs par an
ÉTRANGER, le port en sus

ADMINISTRATION et REDACTION
12, rue de l'Horloge
LES MANUSCRITS NON INSÉRÉS NE SERONT PAS RENDUS
On s'abonne dans tous les Bureaux de Poste

ANNONCES
Judiciaires (la ligne).....0,20
Commerciales (la ligne).....0.15
Réclames (la ligne).....0,30
Pour les grandes annonces et les annonces répétées on traite de gré à gré.

COLLÉGE DE SISTERON

Distribution des Prix

A notre grand regret, l'abondance des matières nous a empêché d'insérer dans notre dernier numéro l'allocution prononcée par M. Bertin à la distribution des prix du Collège.

Nous sommes heureux de pouvoir publier aujourd'hui les paroles de notre sympathique sous-préfet, qui ont soulevé dans l'auditoire des applaudissements bien légitimes.

Mesdames,
Messieurs,
Mes chers amis.

Tandis que M. le Principal vous entretenait des merveilleuses ressources de la Houille blanche, de son histoire, de son avenir, mon esprit, malgré moi, se reportait en arrière et je me rappelais l'époque déjà si lointaine, hélas! où jeune écolier moi-même, j'écoutais des discours de distribution de prix en attendant comme vous, mes chers amis, les lauriers promis à dix mois de labeur.

J'évoquais le souvenir de ces copieuses harangues bourrées de citations latines, truffées de sentences, émaillées de toutes les fleurs d'une rhétorique surannée, qui laissaient tomber sur nos jeunes fronts un ennui aussi dense qu'insurmontable. Et je me réjouissais en écoutant M. le Principal de voir que le Progrès qui a renouvelé les procédés de l'industrie moderne, avait renouvelé aussi le genre si ingrat des discours de distribution de prix.

C'est qu'aux méthodes d'enseignement traditionnel qui furent celles de l'Université de jadis, ont succédé des méthodes nouvelles mieux inspiréee des nécessités de la vie moderne, plus conformes aux aspirations d'une Société éprise d'utilitarisme chez laquelle l'idéal scientifique a remplacé l'idéal désuet et faux qui figea tant de jeunes cerveaux dans le culte des formules et l'admiration stérile du passé.

Quand M. le Principal évoquait devant vous les conquêtes industrielles et scientifiques dont le siècle qui vient de finir a enrichi le trésor de l'humanité, je ne pouvais m'empêcher de songer à toutes les conquêtes morales et politiques qui furent durant ce siècle et parallèlement aux conquêtes de la science, l'œuvre patiente et féconde de la démocratie. De même que le télégraphe, le téléphone, les chemins de fer, de même que les découvertes de la mécanique et le perfectionnement de l'outillage industriel sont devenus des facteurs nécessaires de la vie moderne, de même les conquêtes réalisées dans l'ordre des idées ont apporté dans les conditions de la vie sociale, des modifications profondes, et si elles n'ont pas encore donné tous les résultats que notre impatience en pouvait attendre, elles ont du moins jeté une semence dont un avenir prochain récoltera la moisson. Pour me borner dans une énumération qui, pour être complète devrait embrasser tout un siècle d'histoire sociale je me contenterai d'énumérer les plus récentes : le droit d'association pour le citoyen, l'assistance à l'infirme, la solidarité collective à l'égard du travailleur vieilli, la mutualité dans la prévoyance, l'instruction pour tous, etc.

Ces conquêtes, mes chers amis, sont les filles du progrès, comme l'électricité, comme la vapeur sont l'œuvre de la persévérance, de l'intelligence et du travail.

M. le Sous-Préfet fait ensuite l'éloge du travail et s'attache à mettre en relief sa nécessité, son rôle prépondérant dans une démocratie et il termine son discours par ces mots ;

Je m'en voudrais de retarder davantage l'heure si impatiemment attendue des lauriers et des couronnes. Qu'il me soit permis de remercier M. le Principal et M. le Recteur de l'honneur qu'ils ont bien voulu me faire en m'invitant à présider cette solennité. Je leur en sais d'autant plus gré, mes chers amis, qu'ils m'auront fourni l'heureuse occasion de saluer vos succès d'aujourd'hui et dans vos succès d'aujourd'hui les espérances de demain qui sont celles de vos dévoués maîtres et de la grande patrie républicaine.

Concours National d'Emballage

pour fleurs, fruits, légumes et primeurs organisé par la Compagnie P.L.M. et le Commissaire Général de l'Exposition Coloniale de Marseille, du 8 au 16 Septembre 1906

Art. 1er. — Un concours national de matériel d'emballage et d'emballage est organisé par la Compagnie des chemins de fer de P.L.M. et le Commissaire général de l'Exposition Coloniale pour fleurs, fruits, légumes, primeurs.

Ce concours aura lieu dans l'enceinte de l'Exposition Coloniale de Marseille et durera du 8 au 16 septembre inclus.

Le jour de l'ouverture du concours (8 septembre) aura lieu un concours d'emballeurs, hommes et femmes, qui devront, en présence du Jury, emballer des fleurs, fruits et légumes, dans des emballages choisis par le Jury parmi les objets exposés. Ces fleurs, fruits et légumes seront fournis par les Commissions.

Art. 2. — Le Jury commencera ses opérations le samedi 8 septembre 1906, à 9 heures du matin. Il pourra se diviser en sections.

Des jugements du Jury ou des sections du Jury seront prononcés à la majorité des voix. En cas de partage, la voix du Président ou défaut, celle du Vice-Président, sera prépondérante,

Chaque section du Jury nommera son Président et son Secrétaire rapporteur.

Les décisions seront constatées par un procès-verbal.

Dans le cas ou des vacances viendraient à se produire, le Commissaire pourra remplacer d'urgence les absents, quand le nombre des présents sera au dessous de 6.

Les membres du Jury ne pourront pas prendre part au concours.

Ne pourront être affichées dans l'enceinte des concours que les récompenses décernées pour ce concours,

La distribution des récompenses aura lieu le samedi 8 septembre à 5 heures du soir dans le grand Palais.

Art. 3. — Les frais de transport seront supportés par les exposants d'après le tarif réduit consenti par les Compagnies de chemins de fer, à la condition de justifier de l'admission aux concours, en présentant le certificat délivré par l'Inspecteur principal de le 8e section de l'Exploitation des chemins de fer P.L.M. à Marseille, Commissaire du concours.

Les exposants seront tenus d'opérer la réception, le déballage et le réamballage des objets présentés.

Ils ne pourront formuler aucune rèclamation relativement à la non réception, à la non présentation et à la non réexpédition des dits objets.

Art. 4. — Les objets destinés au concours de matériel et d'emballage seront reçus à l'Exposition, les 5, 6 et 7 septembre. Ils seront transportés à l'Exposition par les soins des exposants, qui les présenteront aux commissaires chargés de fixer les emplacements. La date extrême de réception est le vendredi soir, 7 septembre, les opérations du Jury devant commencer le samedi 8 septembre, à 9 heures du matin. Les objets exposés ne pourront être retirés avant la fin du concours, soit le lundi matin, 17 septembre.

Art. 5, — Les concurrents emballeurs devront être rendus à l'Exposition le samedi 8 septembre, à 9 heures du matin.

Les produits, fruits, fleurs, légumes à emballer seront fournis par les Commissaires, mais les emballages seront choisis par le Jury parmi les sujets exposés.

Art. 6, — Les exposants devront adresser une déclaration écrite sur l'imprimé qui leur sera fourni, à l'Inspecteur Principal de la 8e section de l'Exploitation gare de Marseille, Commissaire du concours. L'exposant mentionnera son nom, sa résidence, la désignation, l'usage, le prix de vente des objets présentés, la section dans laquelle il désire exposer. L'exposant indiquera la surface nécessaire, sans que cette mention puisse constituer un droit à l'obtention de cette surface, dont la fourniture est gratuite.

Les personnes desirant participer aux concours d'emballage, devront adresser leur demande à l'Inspecteur Principal de la 8e section, Commissaire du concours, gare de Marseille. Cette demande devra comprendre leurs nom, prénoms et résidence avec la mention de la maison où ils sont habituellement employés et le genre d'emballage pour lequel ils désireront concourir.

Les exposants et les concurrents seront avisés par l'Inspecteur Principal de la 8e section Commissaire du concours de leur admission à l'exposition ou au concours.

Art. 7. — Toute déclaration qui ne sera pas parvenue à l'Inspecteur Principal de la 8e section, Commissaire du concours, le 1er semptembre 1906, au plus tard sera considérée comme nulle et non avenue.

Les exposants qui, après cette déclaration, se trouveraient dans l'imposibité d'envoyer au concours les objets annoncés seront tenus d'en donner avis à l'Inspecteur Principal de la 8e section, Commissaire du concours, le 4 septembre au plus tard.

Art. 8. — Les exposants ainsi que les personnes qui, sous toutes les formes, participeront au concours d'emballage, auront droit à l'entrée gratuite à l'Expositon Coloniale pen-toute la durée du concours.

Les cartes qui leur donneront le libre accès à l'Exposition leur seront remises par l'Inspecteur Principal de la 8e section (gare de Marseille) Commissaire du concours.

Chronique Locale
ET REGIONALE

SISTERON

Séance du Conseil Municipal. — Le Conseil municipal s'est réunit dimanche, à 2 heures du soir, sous la présidence de M. Gasquet, maire. M. Rebattu est nommé secrétaire. et à la fois membre de la Commission de l'hospice, en remplacement de M. Gasquet, qui a été nommé maire. Le Conseil décide de réunir la Commission des pompes funèbres pour dresser un cahier des charges et faire l'achat du matériel. Vote le budget supplémentaire de 1906 et primitif de 1907 ; approuve les budgets du du collège, du bureau de bienfaisance et de l'hospice ; décide de mettre un économe à l'école supérieure ; donne

---

Feuilleton du *Sisteron-Journal*

N° 36/7

JOURNAL d'une AMOUREUSE

PAR

Louis MAURECY

6 février.

Demain a lieu le mariage de Jean et de Thérèse. A eux qui ont tant souffert, le paradis est ouvert. Ma Thérèse d'autrefois est ressucitée ; c'est le portrait du salon qui. aujourd'hui semble terne auprès de l'éclat de ses yeux et de son teint.

Jean et sa mère ont pardonné pleinement. Dans quelques jours, l'heureux couple va partir à Angers ; Jacques va demeurer seul. Dire que s'il avait voulu j'aurais pu remplacer Thérèse près de lui ! être sa femme ! Parfois je me demande si je ne hais point pour cette vie qu'il a voulue ? Mais non, je l'adore ! je l'adore !

Février.

N'ayant reçu aucune nouvelle de Georgette, je lui ai écrit pour l'inviter à venir me voir. Je viens de recevoir le billet suivant, de papier satiné et violemment parfumé,

« Ma chère Anita,

« Si je me tiens à l'écart de votre vie, ce n'est pas par oubli, mais par délicatesse. Les temps sont changés. Je ne plus suis la petite employée de la Banque Bordelaise. Votre lettre m'est parvenue rue de Rome où j'habite maintenant un coquet entresol. Mon rêve est réalisé. J'ai un *ami* charmant qui paie toutes mes fantaisies et obéit à tous mes caprices. Après quelques scènes de ménage fort orageuses, mon mari a pensé que la jalousie était une arme de parade qui lui coûterait cher, il a donc pris le parti des sages et j'abrite mes nouvelles amours sous mon nom respectable de femme mariée. Si après cette confession vous désirez toujours me revoir, je serai heureuse d'aller vous embrasser.

J'ai hésité avant de répondre ; mais ai-je le droit de me montrer sévère pour autrui ? Et je lui ai écrit : «Je serai heureuse de vous voir ; venez samedi ».

Avril.

Les heures roses et les heures grises chantée par Xavier Privas se disputent ma vie, mais la couleur terne est plutôt la note générale, Je suis si absolue, si exclusive en amour que je gâte les heures roses. J'adore Jacques et je ne sais pas l'aimer. Quand volontiers je lui ferai de mon corps un piédestal, je me dresse hautaine, presque dédaigneuse ; quand je désirerais m'anéantir en lui, je me refuse à ses caresses ; quand mes paroles d'amour voudraient verser en son âme l'enchantement mes lèvres ne s'ouvrent que sur des paroles âpres de rancunes et de revendication.

Mon mariage de raison a une meilleure réussite que mnn union d'amour. Mon mari prend mon indifférence pour de la bonté, tandis que Jacques, en mon excès d'amour, voit de la lassitude

Je sens qu'il peut m'échapper et c'est cette crainte qui tourmente ainsi mon âme. Il n'a plus le même empressement qu'autrefois, il ne boit plus avidement au calice de joie. Sa soif est tarie ; il accepte encore le nectar. mais ne me le réclame plus.

L'absence de Thérèse rend bien vite et bien libre sa vie. Que fait-il des longues heures qu'il passe loin de moi ?... S'il me trahissait ? Si une autre femme me remplaçait aux heures d'absence ? Cette pensée m'affole... Si c'était vrai, je crois que me tuerais !

24 mai.

J'ai obtenu de mon mari qu'il fasse faire mon portrait par Jacques. Ai-je raison ? Ma présence presque quotidienne va-t-elle l'attacher davantage ou lui donner la lassitude si voisine du dégoût ?

Hier, nous étions dans son atelier. A l'instant de le quitter après une journée de joie qu'aucun nuage n'était venu ternir, j'avisai une toile tournée vers le mur et à demi dissimulée par un coin de draperie.

— Qu'est-ceci ?

Avant que Jacques eût pu me répondre, je retournai le tableau J'eus un cri de rage. Devant moi, demi-nue, représentant je ne sais plus quelle déesse antique, Marcia étalait sa sculpturale beauté.

— Ah ! vous voyez donc toujours cette femme ?

A suivre.

LOUIS MAURECY

© VILLE DE SISTERON

un avis favorable à l'achat d'un immeuble sis à La Baume pour l'élargissement du chemin de grande communication numéro 4 ; rejette une demande d'ouverture de café-concert. Le Conseil municipal adopte d'allouer une indemnité de 2.260 francs aux adjudicataires des octrois, cette somme représentant la moins-value du produit de la taxe sur les pétroles, exonérée par décret du 30 décembre 1905. La séance est levée à 6 heures 1/2.

Don. — Nous apprenons avec plaisir que les héritiers de Mlle Isabelle Arène reconnaissants de l'hommage rendu à Paul Arène par l'érection de son buste sur une des places de la cité qui l'a vu naître, ont décidé d'offrir à la ville le portrait de l'illustre écrivain.

Cette œuvre, une des meilleures du grand peintre Félix Clément, avait été médaillée au Salon de 1885.

Nous ne pouvons que féliciter très vivement les héritiers de leur heureuse et délicate pensée et sous peu de jours ses amis et fervents pourront admirer leur "Paul" dans la salle d'honneur de la Mairie parmi nos grands hommes sisteronnais.

Excursionnistes Sisteronnais. — A l'occasion du 15 août : excursion à Lure par Cruis. Voiture de Sisteron à l'Ermitage.

Les dames peuvent prendre part à cette excursion.

Salubrité publique. — On se plaint et avec juste raison de l'audace de plus en plus croissante des jeunes hétaïres de Sisteron qui ne craignent plus de provoquer les passants par leurs appels. Elles opèrent surtout le soir sur l'Avenue de la Gare, à l'heure du dernier train ; et cette promenade est devenue aujourd'hui infréquentable. Elles s'attaquent de préférence aux hommes mariés en compagnie de leur dame et l'un d'eux a dû les menacer de porter plainte pour s'en débarrasser. Il est grand temps que la police agisse et qu'elle n'hésite pas à dresser procès-verbal pour racolage sur la voie publique.

Comme ce sont toutes des filles mineures les parents oublient ou ignorent qu'ils en sont responsables et qu'ils seraient obligés de les accompagner sur les bancs de la correctionnelle.

Avis. — Le magasin de Droguerie Epicerie, appartenant à Madame Veuve **Turin**, est transféré rue Deleuze, N° 4, en face Monsieur Clément serrurier.

Dotation de la Jeunesse de France. — *Nous relevons dans le Bulletin du 1er août 1906 de cette très recommandable association, l'avis suivant :* Une dame s'intéressant à la Dotation de la Jeunesse de France offre une somme importante, à titre de don sans aucune charge ni obligation, à une jeune fille de 18 à 20 ans, orpheline de père et de mère, sans parents pour la soutenir, livrée à elle-même, travaillant et honnête.

Adresser les propositions au siège social 25, Bd de Sébastopol, Paris.

P.-L.-M. — *Fête de l'Assomption.* — A l'occasion de la fête l'Assomption, les coupons de retour des billets d'aller et retour délivrés à partir du 11 août, seront valables jusqu'aux derniers trains de la journée du 21 août 1906.

Avis. — Mlle le Docteur **Bonsignorio**, oculiste de Paris, officier d'Académie, oculiste du ministère des Postes et Télégraphes, du ministère de l'Instruction Publique et des écoles de la ville de Paris, donnera des consultations pour les maladies des yeux, à Sisteron, hôtel des Acacias, du 28 juillet au 15 août tous les jours.

ETAT-CIVIL

du 3 au 10 Août 1906

NAISSANCES

Collombon Edouard-Augustin.

MARIAGE

Néant.

DÉCÈS

Amenc Pierre, 75 ans, hospice.
Maurel Marie-Rose, 1 an.

Conseil Pratique

Quelle que s it la cause de l'étouffement, qu'il provienne d'une crise d'asthme, d'un catarrhe, d'une bronchite chronique, de suite de pleurésie ou d'influenza, on est soulagé instantanément en faisant usage de la Poudre Louis Legras, ce merveilleux remède qui a encore obtenu la plus haute récompense à l'Exposition de 1900. Une boîte est expédiée contre mandat de 2 fr. 10 adressé à Louis Legras. 139, Bd Magenta, à Paris.

Une maison importante de la région offre 30 fr. par semaine à *agent sérieux* qui voudrait s'occuper du placement de ses produits.

Bonnes références exigées. Ecrire aux initiales S. A. au bureau du journal.

Abonnements économiques à toutes les *Revues*. A titre de propagande durant les mois d'août et septembre 30 o/o de réduction sur les prix du catalogue seront consentis à tous ceux qui, en citant ce journal, s'adresseront directement au **Circular Revue**, 31 rue Roborel de Climens, *Bordeaux*

Etude de Me L. BÉQUART
Notaire à Sisteron
Successeur de Me BASSAC

VENTE
d'Objets Mobiliers
après Décès

Le **Jeudi seize août** mil-neuf-cent-six et jours suivants s'il y a lieu, à **deux** heures après-midi, il sera procédé, à Sisteron sur la Grand'Place, par le ministère de Me **Béquart** notaire à Sisteron à la

Vente aux Enchères Publiques

de meubles et d'objets mobiliers dépendant des successions de Monsieur Paul **Arène** homme de lettres et Monsieur Jules **Arène** consul général de France.

Cette vente comprendra des meubles, tableaux, porcelaines, faïences, bronze et autres objets provenant de Chine et de Grèce.

Pour extrait :
L. BÉQUART.

PRÉFECTURE DES BASSES-ALPES

Route Nationale N° 93
de Valence à Sisteron

COMMUNE de MISON

PURGE D'HYPOTHEQUES

AVIS

Par acte administratif reçu le deux Juillet mil-neuf-cent-six par Monsieur le maire de Mison à cet effet délégué, enregistré, le sieur **Armand** François et la dame **Jean** Marie-Adelaïde, veuve Armand, demeurant et domiciliés au Niac, commune de Mison, agissant en leur propre et privé nom et comme co-propriétaires, ont vendu à l'Etat pour le prix principal de **sept cent cinquante-deux francs neuf centimes (752 fr. 09)** y compris une indemnité de **deux cent dix francs (210 fr.)** pour perte de six mûriers et de deux noyers, plusieurs parcelles de terrain d'une contenance totale de *onze ares vingt-six centiares quatre-vingt-neuf centièmes* (11 a. 2689) nécessaires pour la rectification de la Route Nationale, numéro 93, aux abords du ravin du Duc, dans la commune de Mison. Ces parcelles de terrain en nature de : Lit du Duc, vague, Luzerne, Labour et chemin d'exploitation, sont situées aux quartiers de Bauregard et de Niac, et inscrites sous les numéros 49, 49, 26, 26, section A. du plan cadastral de la commune de Mison.

Cette publication est faite en conformité des articles 6 et 15 de la loi du 31 mai 1841, afin que les intéressés puissent, dans la quinzaine de la transcription de l'acte, faire inscrire les privilèges et les hypothèques conventionnelles, judiciaires ou légales. A défaut d'inscription dans ce délai, les immeubles cédés à l'Etat seront affranchis de tous privilèges de quelque nature qu'ils soient, sans préjudice des droits de femmes, mineurs et interdits, sur le montant de l'indemnité revenant aux vendeurs.

Fait à Digne le 6 Août 1906.

Le Préfet des Basses-Alpes,
Par délégation du Préfet,
Le Secrétaire Général ;
BRACONNIER.

Etude de Me Joseph TURCAN,
Notaire
à Sisteron (Basses-Alpes)

PURGE
d'Hypothèques Légales

Par acte passé devant Me Joseph **Turcan**, notaire à Sisteron, le vingt-cinq Juillet, mil-neuf-cent-six, enregistré, Monsieur Hippolyte-Edouard **Gastinel**, négociant, demeurant à Marseille, chemin des Chartreux numéro 33, a vendu à Madame Ernestine **Giraud**, cafetière, demeurant à Sisteron, épouse séparée de corps et de biens de Monsieur Auguste **Michel**, une **maison** sise à Sisteron, rue Traverse de la Place, portée a la matrice cadastrale sous le N° 592 section G. confrontant du levant Paret du midi Grande Place, du couchant rue et du nord Bec.

Copie collationnée de cet acte de vente a été déposée au greffe du tribunal civil de Sisteron, le dix avril mil-neuf-cent-six et le dépôt signifié :

1° à Monsieur le Procureur de la République près le tribunal civil de Sisteron,

2° à Madame Victorine Arnaud, épouse en premières noces de Monsieur Gastinel susnommé.

3° au dit Monsieur Gastinel comme exerçant les droits et actions de son épouse.

Cette insertion a pour but de purger l'immeuble vendu de toute hypothèque légale inconnue.

Pour extrait :
Joseph Turcan, notaire.

LA MORALE
dans l'ancienne Egypte

II

Phibfor, autre moraliste de l'Egypte à l'époque ou commence le Christianisme

A une époque postérieure à celle de Ptahhotep vers la 4me dynastie c'est à-dire vers la fin du 1er ou au commencement du 2me siècle de notre ère d'après M. E. Révillout, traducteur du fameux papyrus écrit en démotique qui se trouve aujourd'hui au Musée de Leyde. L'auteur, Phibfhor qui n'était pas de souche royale comme Ptahhotep, mais simple précepteur du fils d'un grand personnage, prend son élève dans les « parvis extérieurs du temple et le conduit peu à peu au sanctuaire » ce qui veut dire qu'après avoir consacré une partie de son livre à la morale et à la sagesse humaine, il termine par une sorte d'apologie de la mystique religieuse. Pour expliquer cette évolution, hâtons-nous de dire que notre moraliste, élevé dans le panthéisme égyptien, avait, en secret adhéré à la philophie chrétienne de St-Justin, et des néoplatoniens, Clément (d'Alexandrie) et Origène.

Les chapitres sur le martyr, la patience, le détachement des choses d'ici bas, prouvent surabondamment l'impression que les nouvelles doctrines avaient faites sur son esprit. Il n'admettait qu'un seul Dieu dans son livre de morale, tout en faisant jouer à Tot-Hermès son rôle mythologique, mais ce n'était pour lui qu'une forme poétique de rendre sa pensée, au contraire il laissait aux vulgaires, comme la plupart des sages et des prêtres égyptiens, le culte de divers symboles naturels devenus des Dieux dans l'imagination du peuple.

Ces différences dans la philosophie de nos deux moralistes qui semblerait devoir les écarter l'un de l'autre, les rapproche au contraire par la disposition méthodique de leurs œuvres réciproques et les écarte n'on pas l'un de l'autre, mais l'un et l'autre des autres moralistes de l'époque intermédiaire.

Dans le livre du Phibfhor, tout est net, bien divisé, précis, remarque M. Révillout, et au point de vue littéraire, l'œuvre est des plus intéressante.

L'auteur divise son livre en 25 enseignements destinés naturellement à son élève ; malheureusement le commencement manque et M. Révillout, le traducteur, écrit que le 6me chant devait avoir pour titre : *L'Egoïsme* ou *la Fortune*, d'après ce qu'il en reste.

On y lit quelques palissades, comme manger quand on a faim, dormir quand on est fatigué afin de réparer ses forces, mais ne pas placer son cœur dans la fortune et ne pas concentrer toute son activité pour ce résultat. Ne pas te glorifier publiquement de ta richesse et ne pas passer près d'un compagnon dans le besoin sans le secourir. Fais-le bien pendant ta vie dit l'auteur, afin que ta mémoire soit bénie après ta mort, ne jamais oublier le tombeau, sage est l'homme qui y pense tou(ours. « C'est la visite de Dieu à l'homme juste que son ensevelissement et son changement en Osiris. »

On voit que la mythologie payenne hantait toujours le cerveau de Phibfhor.

Ce chapitre se termine par le verset suivant :

« La bonne destinée est réservée à l'homme bon, à celui qui donne au pauvre son propre cœur. »

On ne doit pas s'attendre à ce que je passe verset par verset ce long plaidoyer en faveur de la morale. Il y a dans les divers enseignements comme des redondances des préceptes de Ptahhotep. Il me suffira d'indiquer la matière de chaque enseignement pour que le lecteur se forme une idée de l'évolution accomplie depuis le 1er moraliste.

Ce n'est pas au dépouillement total de ses biens que l'auteur convie le lecteur, mais à une sorte d'indifférence pour la fortune doublée de résignation et de charité. Ce sentiment de charité et d'amour de son semblable est d'ailleurs universel dans les plus anciens documents de la civilisation égyptienne. Il est exprimé dans les stèles historiques de la XIIe dynastie, traduite aussi par M. Révillout, préconisant de donner du pain à celui qui a faim, de l'eau à celui qui a soif, des vêtements à celui qui est nu. de ne pas faire tort à l'esclave le surcharger de besogne au dessus de ses forces. Il y a donc bien là, malgré l'apparence entre les deux moralistes, des idées nouvelles comme la miséricorde appliquée à celui qui l'a faite et la méditation habituelle de la mort et des fins dernières qui préssentent le mouvement évangélique.

Le XIIe enseignement pourrait être intitulé le *Livre de la parole*, il est suivi de conseils pratiques sur la manière dont on doit gouverner sa langue.

Dans nos civilisations modernes il est un proverbe qui dit qu'*un coup de langue est pire qu'un coup de lance.*

On voit par là qu'il n'y a rien de nouveau sous le soleil.

Des paroles, le VIIe enseignement passe aux fréquentations spécialement, avec des personnes d'un autre sexe « ne pas t'attacher de femme et éviter les occasions d'aller avec elle à cause de ton âme, surtout si cette femme est à un autre plus grand que toi. »

Comme l'avait déjà dit Ptahhotep dans les fréquentations il ne faut pas spécialement se défier de la femme, mais aussi de l'homme et traiter chacun suivant ses mérites.

Après quelques conseils de prudence l'auteur dit qu'il faut être généreux et désintéressé. « Le riche n'est-il pas l'intendant des biens de Dieu ? »

A quoi bon tant s'attacher aux biens de ce mpnde ? Pourquoi y sacrifier sa conscience ? « Ne sommes-nous pas dans la main de Dieu qui nous mesure notre déstinée. »

Qu'on supprime l'idée de Dieu et toute morale tombe aussitôt.

« Personne ne sait ce qui l'attend, le secret de la vie nous échappe et une sorte de fatalisme providentiel nous domine et cela dans tous le stemps et dans tous les lieux. »

D'après M. Révillout, Phibfhor admettait la prédestination comme l'école de St-Augustin et de St-Thomas.

Pour expliquer cette prédestination en faveur de certains hommes et de l'inégalité apparente qui en est la conséquence, feu A. d'Orient supposait une vie antérieure de l'âme, unie à des corps semblables aux nôtres, qui auraient mérité ou démérité en vertu du libre arbitre. Cette hypothèse, condamnée par la cour de Rome, se retrouve en germe dans les œuvres d'Origène, mais Phibfhor ne donne nulle part la raison de cette prédestination divine. Il ne se demande pas comme St-Thomas pourquoi Dieu aurait créé des natures vouées au crime, où pourquoi alors il punirait le méchant pour récompenser l'homme de bien.

Mais il a donné le libre arbitre aux hommes afin que leur volonté apparaisse.

Phibfhor préfère l'enseignement de St Athanase qui affirme que la volonté de quelques

© VILLE DE SISTERON

uns les fait asseoir près du Christ au dessus des anges, et que cette volonté pour d'autres les portent dans l'enfer.

Effets du libre arbitre...

« Dieu est bon, il n'a rien créé de mauvais. Les démons eux mêmes ne sont pas mauvais par nature, mais par leur volonté

« Les anges par leur volonté ont mieux aimé Dieu que leur propre avantage et leur gloire.

« Dieu n'a ni commencement ni fin. Il est le principe et la fin de tout. Bon aussi est le Christ, et il est Dieu. Bon est le St Esprit.»

Dieu, la Trinité, a donc la prescience et non la prédestination. Cela répond aux objections d'Origène et de A. d'Orient.

A partir de ce moment, la ressemblance de la doctrine morale de Phibfhor avec la doctrine chrétienne me dispense d'entrer dans le détail de ses autres enseignements où nous retrouverions beaucoup de points communs.

S'il est aussi sévère que le Christ pour l'adultère, il n'a pas le pardon si facile car la loi égyptienne punissait le coupable de mort, comme du reste la loi mosaïque. « Mais celui-là qui est maître de son cœur saura accomplir tous les préceptes.» Quant à l'homme il faut qu'il soit prudent car «s'il s'abandonne pleinement aux femmes, il est perdu. Ce sont elles qui font la destinée de l'homme. »

Après avoir parlé des vices à éviter. l'auteur arrive aux vertus à pratiquer.

Le premier devoir d'un père, c'est de bien élever son enfant. Toute la vie morale de celui-ci dépend de là.

L'éducation a sur la destinée, dit l'auteur, une influence aussi grande que la nature elle-même. Il faut que le maître inculque à l'enfant le respect de soi-même et le dégoût de tout ce qui est sale et déshonorant.

Mais si le fils est incorrigible l'auteur conseille de le faire naviguer.

L'idée de Dieu domine tout le livre de Phibfhor et l'on sent surtout l'influence chrétienne dans les conseils qu'il donne aux serviteurs en cherchant à les prévenir contre les mauvais exemples de certains maîtres.

L'auteur conseille la prudence à l'égard des hôtes de passage, non pas qu'il critique l'hospitalité en usage en Orient, mais en raison des persécutions que les Romains exerçaient sur les nouveaux chrétiens dont ils faisaient épier toutes les actions.

L'Evangile lui même ne conseille-t-il pas la prudence du serpent à côté de la simplicité de la colombe ?

On ne connait pas, dit Phibfhor le cœur de l'homme sans l'avoir éprouvé, de même qu'on ne connait pas le cœur de la femme.

A cette époque l'Egypte tyrannisée par les Romains ne connaissait plus la gaieté, on se défiait de tout et de tous.

Malgré cela notre Egygtien, tout partisan qu'il fut de la prudence, croit qu'il faut savoir se donner. Il croit aussi que trop de prudence finit par dessécher le cœur.

Un des chapitres est intitulé :

« Comme il faut traiter le petit et l'ignorant » on peut le résumer ainsi : ne pas laisser le petit ni l'ignorant dominer. On voit par là que notre auteur n'était pas pour la démocratie bien que plein de sentiments affectueux pour les misérables.

Tout en admettant le plan de la Providence qui a créé des chefs pour la répression des délits, notre auteur ne voudrait pas que la soumission à ces chefs s'étendit au sacerdoce égyptien qui incarnait les anciennes traditions de l'église payenne.

Pourtant sa rancune contre les prêtres égyptiens, montre qu'en secret il était chrétien.

Mais il donne des conseils de modération à ceux qui sont chargés de la direction du petit peuple. « Philosophiquement et religieusement le petit est l'égal du grand, celui ci n'est pas tel par sa nature, mais par suite d'un plan providentiel ; le petit au contraire, par sa situation subordonnée se trouve sur le chemin qui mène à Dieu ».

Phibfhor nous a déjà parlé de la gloutonnerie, de ceux qui se font un Dieu de leur ventre.

Il emploi également le mot de glouton pour désigner les avares, et ceux qui croient que les biens de ce monde sont destinés à leur propre jouissance. Aussi vise t il dans ce chapitre plus spécialement le riche qu'il voudrait voir selon le cœur de Dieu.

Pour cela il s'inspire largement les vielles traditions telles qu'elles avaient été exposées par le Préfet Améni dans une stèle célèbre et répétées par Pthhotep dans le papyrus Prisse. Améni nous dit avoir cultivé et administré son nôme de sorte qu'il n'y avait pas de pauvres dans sa province, que tous petits comme grands avaient des approvisionnements la veuve comme la femme mariée et qu'après avoir donné le supplément au Pharaon, il ne gardait rien pour lui-même

Ce tableau dit suffisamment quel était l'idéal d'un bon administrateur en Egypte et explique comment le peuple pouvait être heureux et le cœur de Dieu satisfait puisque le pauvre était rassasié.

Je vois ici une assez grande différence dans la morale antique et celle de l'évangile.

D'un côté nous trouvons le Préfet Améni le moraliste Ptahhotep et une certaine veuve riche dont nous parle M Révillout, laquelle fait l'apologie de ses bonnes œuvres et se vante de sa piété et de sa dévotion envers Dieu, alors que dans l'Evangile, il est écrit que ce n'est pas celui qui se vante de ses œuvres qui s'en retourne justifié, mais celui qui s'accuse humblement de ses fautes. Cela n'empêche pas que la charité où l'amour du prochain ne soit très sensible au cœur de Dieu. C'est ce que nous verrons dans le troisième article.

à suivre.

Docteur E. Verrier, I. ✠. ✠. ✠.

de la Société d'Etudes Provençales

Bulletin Financier

Les nouvelles un peu moins alarmantes de Russie ont permis aux fonds russes de retrouver de meilleures tendances et au reste du marché de conserver toute la fermeté de ces derniers jours.

La rente française accentue sa progression à 97.77. L'Extérieure cote 96 35 et le Turc 97.27. Valeurs de crédit et de chemins français bien tenues, sans beaucoup d'animation.

Rio 1662. Briansk 368. Sosnovice 1204. Les obligations Victoria Minas s'avancent à 453. Ces titres au nominal de 500 francs, et qui rapportent un intérêt annuel de 25 fr. avaient été mis en souscription publique le 15 mars dernier au prix de 440 fr. Leur intérêt est payable semestriellement, le 15 mars et le 15 septembre de chaque année à Paris et dans les départements, aux sièges sociaux et aux agences des établissements de crédit, ainsi qu'à Bruxelles.

Le marché des Mines d'or reprend de l'activité et l'on en registre des affaires plus suivies, à la faveur des nouvelles concernant l'institution prochaine de la Constitution autonome du Transvaal.

GUERISON DES HERNIES

MEMBRE DU JURY et HORS CONCOURS

BANDAGES SANS RESSORTS,

Si la Hernie était le résultat d'une déchirure du péritoine, elle serait incurable. Heureusement pour les personnes atteintes de cette cruelle infirmité, qu'il n'en est pas ainsi. La Hernie est tout simplement le résultat d'une délatation des tissus fibreux et musculaires. Si la Hernie est très bien maintenue par un bon Bandage, qu'elle soit bien refoulée jour et nuit ces fibres musculaires ne seront en conséquence plus jamais tourmentés, plus délatés par l'intestin (la hernie) alors ces muscles reprennent à nouveau des forces et peuvent à un moment donné de nouveau résister contre le choc de l'intestin : c'est ce qu'on a voulu appeler jusqu'à ce jour la « Hernie Guérie ». Or la hernie n'étant pas le résultat d'une déchirure du péritoine ni une maladie, il n'y a donc rien à guérir mais simplement à la maintenir pour la faire disparaître.

Les succès obtenus par les bandages de M. GLASER ne sont plus à compter. L'ingéniosité et les travaux ininterrompus de cet éminent spécialiste depuis 30 ans, son expérience profonde et délicate dans l'art de la fabrication des bandage pour l'homme, la femme et l'enfant, sont sans précédent C'est une merveille et une nouvelle conquête de la science que son doux et léger appareil qu'il vient d'inventer, sans acier, efficace et sûr, se portant jour et nuit sans gêne ! Ce Bandage, fruit de patientes recherches, maintient et réduit les hernies les plus volumineuses en peu de temps.

M. J. GLASER, sollicité partout, ne peut venir souvent parmi nous : c'est pourquoi nous engageons les personnes atteintes de Hernies à profiter de son passage dans notre contrée pour aller voir de leurs yeux son nouveau Bandage, qui est le plus doux, le plus solide et le seul qui fait disparaitre la hernie surtout chez les sujets vigoureux.

M. GLASER recevra les personnes à :

Forcalquier, le 20 août, Hotel Pascal,
Digne le 21, Hôtel Boyer-Mistre,
Sisteron, le lundi 27 août prochain, Hôtel des Acacias.

M. GLASER autrefois à Héricourt, s'est installé à COURBEVOIE (Seine) rue St-Denis, 120, envoie son traité de la hernie gratis sur demande

DYSPEPSIE

CONSTIPATION, ANÉMIE, MIGRAINES, VICES DU SANG,

et tous les nombreux et dangereux malaises qui proviennent des

MAUX D'ESTOMAC,

gueris par

LA TISANE AMÉRICAINE DES SHAKERS.

Ce merveilleux remède a subi victorieusement l'épreuve de vingt-cinq années d'usage et d'expérience en France.

EN VENTE DANS TOUTES LES PHARMACIES.

Demandez à M. Oscar Fanyau, pharmacien à Lille, qui a introduit en France la Tisane Américaine des Shakers, une brochure gratuite sur les maladies et le moyen de les guérir.

LECTURES POUR TOUS

Vous ne resterez pas, à la campagne ou à la mer, tout un mois sans lire. Mais quel livre emporter en vacances qui soit à la fois agréable, instructif et divertissant qui vous mette au courant de tout ce qui se passe, de tout ce qui se fait, de tout ce qui se dit, qui uous dispense de lire vingt autres journaux, volumes et revues ? Ce livre existe, et c'est les **Lectures pour Tous** ! Par surcroit, le texte le plus captivant est ici commenté par une saisissante illustration artistique ou documentaire. Aucune publication ne peut rivaliser avec la merveilleuse revue de famille d'Hachette et Cie, accessible à tous par son prix modique.

Lisez le sommaire du no d'**Août**.

Chez les Maitres des destinées de la Russie. — *Les Convulsions de la terre.* par Charles Rabot. *Rembrant peintre des humbles.* — *Les derniers jours de Charles X en France*, par G. Lenôtre. — *Le Roi du Cambodge à Paris.* — *Passé minuit*, marche per J. Clérice. — *L'aventure de John Nicholson*, roman par Stevenson. — *Au Pôle Nord aller et retour en soixante heures.* — *Plaisirs champêtres à Paris.* — *Voisins de campagne !* — *Comédie* par Lucien Perey. — *Le plus grand Tunel du monde.*

Abonnements. Un an : Paris, 6 fr. ; Départements, 7 fr. ; Etranger, 9 fr. — Le N° 50 centimes.

ARTICLES SPÉCIAUX pour USAGE INTIME CAOUTCHOUC ET BAUDRUCHE

Echantillon et Catalogue contre 0 fr. 30 ou 1 fr. 25 pour 6 échantillons sous pli cacheté. Recomm. par Sommités médicales Mon fondée en 1876. *C. CHASTAN, 68, rue J.-J. Rousseau Paris*

ASTHME ET CATARRHE

Guéris par les **CIGARETTES** ou la **POUDRE ESPIC**

OPPRESSIONS, TOUX, RHUMES, NEVRALGIES

Le **FUMIGATEUR PECTORAL ESPIC** est le plus efficace de tous les remèdes pour combattre les *Maladies des Voies respiratoires.*

IL EST ADMIS DANS LES HOPITAUX FRANÇAIS & ETRANGERS

Toutes bonnes Pharmacies en France et à l'Etranger 2 fr. LA BOITE.

VENTE EN GROS : 20, Rue Saint-Lazare. PARIS.

EXIGER LA SIGNATURE CI-CONTRE SUR CHAQUE CIGARETTE

L'Imprimeur-Gérant : Pascal LIEUTIER

ATELIER de Carrosserie

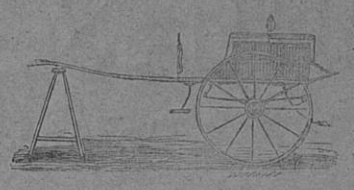

Forge - Charronnage

Peinture - Garniture

PUT Maximin, Place de la Gd'Ecole, Sisteron

Monsieur PUT Maximin, à l'honneur d'informer le public qu'il vient de remettre à neuf son atelier de Carrosserie et Charronnage, situé Place de la Grand'Ecole ; qu'il s'est muni d'un outillage perfectionné, lui permettant de livrer avec célérité et à des prix modérés, tous les travaux de réparation et de neuf qu'il voudra bien lui confier.

En outre, il informe ses confrères des communes environnantes qu'il tient à leur disposition un grand stock de bois de frêne livrable sur demande.

LIQUIDE INDIANA

Guérison infaillible en quelques jours

CORS AUX PIEDS

DURILLONS

ŒILS DE PERDRIX

VERRUES etc.

Le liquide *Indiana* est employé avec grand succès, et a obtenu plusieurs récompenses aux Expositions Francaises et Etrangères

DÉPOT ET VENTE : Chez M. *GIRAUD*, coiffeur, Articles de Toilette, Parfumerie, 6, Rue de Provence, Sisteron.

JE SUIS EN PARFAITE SANTÉ

POUVEZ-VOUS EN DIRE AUTANT ?

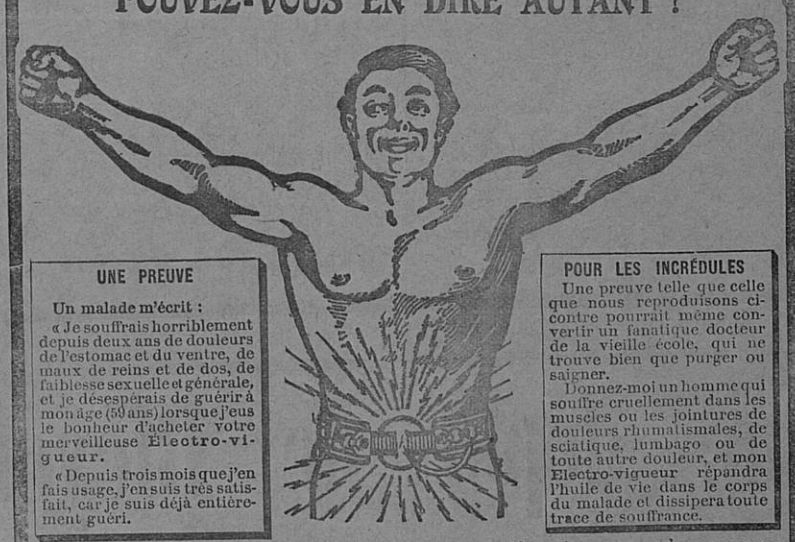

UNE PREUVE

Un malade m'écrit :

« Je souffrais horriblement depuis deux ans de douleurs de l'estomac et du ventre, de maux de reins et de dos, de faiblesse sexuelle et générale, et je désespérais de guérir à mon âge (59 ans) lorsque j'eus le bonheur d'acheter votre merveilleuse **Electro-vigueur.**

« Depuis trois mois que j'en fais usage, j'en suis très satisfait, car je suis déjà entièrement guéri.

POUR LES INCRÉDULES

Une preuve telle que celle que nous reproduisons ci-contre pourrait même convertir un fanatique docteur de la vieille école, qui ne trouve bien que purger ou saigner.

Donnez-moi un homme qui souffre cruellement dans les muscles ou les jointures de douleurs rhumatismales, de sciatique, lumbago ou de toute autre douleur, et mon Electro-vigueur répandra l'huile de vie dans le corps du malade et dissipera toute trace de souffrance.

TOUTE personne affaiblie demande à **se sentir** vigoureuse de nouveau ; à **se sentir** réellement — avec la joyeuse étincelle de la vie nerveuse — infuser à nouveau dans son corps une ardente vitalité ; à **se sentir** le magnétique enthousiasme de l'énergie de jeunesse ; à **se sentir** heureuse, gaie et remplie de joyeuses impulsions ; — en un mot, à **se sentir** débarrassée d'accès de découragement, d'égarement cérébral, de cette lugubre et stupide sensibilité ; à avoir confiance en soi, l'estime de soi-même et l'admiration des hommes et des femmes.

Tels sont les désirs de toute personne, et ces désirs peuvent être réalisés.

L'ÉLECTRO-VIGUEUR

rend l'homme superbe ; il fait tressaillir les nerfs de la joyeuse activité juvénile ; il remplit le cœur d'une sensation de bonheur, fait tout voir sous un aspect agréable et rend les muscles aussi durs que des barres d'acier.

L'ÉLECTRO-VIGUEUR opère ainsi pendant votre sommeil par l'Electricité, énergie de la nature.

Brochure Gratuite Je prie tous les malades de lire ma brochure et de se rendre compte de la bonne foi de mes raisonnements. Je vous enverrai cette brochure franco et sous enveloppe.

Si vous le pouvez, venez vous-même.
Consultation médicale gratuite de 10 h. à 6 h. 30.
Dimanche de 10 h. à 1 heure.

BON pour le livre illustré gratuit valant 5 francs

Docteur B.-N. MACLAUGHLIN
14, bd Montmartre, Paris.

Prière de m'envoyer votre livre gratuit sous enveloppe.

Nom.....

Adresse.....

Dr B.-N. MACLAUGHLIN, 14, Boulevard Montmartre, PARIS

BISCUITS PERNOT

Dernière Création

SÉDUCTION

La Merveille des Gaufrettes Fourrées.

© VILLE DE SISTERON

A LA PALETTE D'OR

Peinture et Décoration

LOUIS BORRELY,

Peintre — Successeur de Sartori

— *Rue Saunerie*, **SISTERON** (*Basses-Alpes*) —

LETTRES ET ATTRIBUTS

VERRES MOUSSELINE

PEINTURE DE VOITURE

VITRERIE

BOIS ET MARBRES

PAPIERS PEINTS

VERNIS A PARQUETS

ENCADREMENTS

COURONNES FUNÉRAIRES

A LA CHAUSSURE MODÈLE

Vve BRUN Adolphe

Rue Deleuze, 7, ou Valaye, SISTERON (Basses-Alpes)

Bottines en tous genres, fortes et de luxe, clouées et cousues main, pour Hommes, Femmes, Fillettes et Enfants

Bottines et Souliers blancs pour mariées en Satinette, Satin-Soie et Peau

PRIX MODÉRÉS -- REPARATIONS

DROGUERIE — ÉPICERIE

Veuve A. TURIN

Place de l'Horloge, SISTERON

Produits spéciaux concernant la Droguerie
Teinture Kabiline, Teintures Française et Persanne.
Sulfate de cuivre, de fer ; Bouillie pour le sulfatage de la vigne.

Lessive Phénix ; Bleu outre-mer, Anti-Rouille, produit spécial pour effacer les tâches sur le linge.
Mastic Lhomme Lefort (pour le greffage.)
Vernis rouge pour le parquet (spécialité de la maison.)
Peintures fines et ordinaires ; Pinceaux ronds et plats.
Tubes (markovine) servant à marquer les bêtes à laine.
Parfumerie — Savons fins — Essences diverses

Grand dépot de Bicyclettes de l'usine Honnorat

— Seul concessionnaire du département des Basses-Alpes

HONNORAT, Jeune

RUE DROITE, 18. — SISTERON — BASSES-ALPES

Aperçu de quelques Prix :

Bicyclette routière garantie 5 ans 130 fr.
Bicyclette de luxe roue libre et frein 160 f.
Bicyclette extra-luxe . . . . . 180 fr.
Bicyclette de course . . . . . 200 fr.
Bicyclette de Dame et Enfant.

RÉPARATIONS
TRANSFORMATIONS
NIKELAGE
ÉMAILLAGE au Four

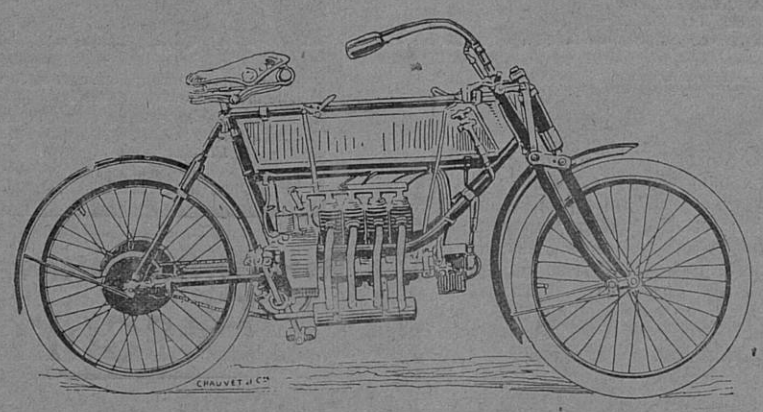

Fabrication de Pneumatiques Vulcanisés

Enveloppes vulcanisées, 3 toiles 10 f. 50
Enveloppes . . . . . 2 toiles 8 f. 50
Enveloppes ordinaires . . . . . 7 f. 50
Chambres à air valvées . . . . . 6 fr.
Pose de roue libre et frein . . . 18 fr.

Accessoires de Bicyclettes vendus au — prix de facture —

Le voyage sera intégralement remboursé à tout acheteur d'une bicyclette

MOTOCYCLETTE A 4 CYLINDRES

BICYCLISTES ! N'achetez aucune machine sans venir visiter le magasin de dépôt, Rue Droite, 18.

RENDEZ-VOUS COMPTE AVANT D'ACHETER — VENTE A CRÉDIT

ON DEMANDE DES AGENTS DANS TOUTES LES LOCALITÉS

Le Gérant — Vu pour la légalisation de la signature ci-contre — Le Maire,

© VILLE DE SISTERON